



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEM-GUEZENNEC**

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

PARTICIPATION ECOLE DE KERFOT

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de Kerfot qui sollicite une participation aux charges de fonctionnement pour les années scolaires 2023/2024 et 2024/2025. Il précise qu'un enfant quemperrois y est scolarisé en classe de primaire. Le coût pour les 2 années s'élève à 1 060,00 €uros.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

Autorisent Monsieur le Maire à participer aux charges de fonctionnement pour les deux années scolaires pour un montant de 1 060,00 €.

Fait et délibéré le 23 septembre 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,



la Secrétaire de séance

Carole LAURENT,